

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 24 mars 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame WALIDI-ALAOUI

Convocation envoyée le 7 mars 2022

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86

Nombre de présents participant au vote : 69

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 14

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Rémi DETANG	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine VICTOR
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Marien LOVICHICI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Didier RELOT
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Monique BAYARD
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Catherine GOZZI
Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Céline TONOT	Madame Laurence GERBET	Monsieur Adrien GUENE
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CAMBILLARD
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Cyril GAUCHER
Madame Brigitte POPARD	Monsieur Olivier MULLER	
Madame Christine MARTIN	Madame Ludmila MONTEIRO	
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ	

### **Membres absents :**

Monsieur Gérard HERRMANN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur François DESEILLE
Monsieur Patrick BAUDEMMENT	Monsieur Benoît BORDAT pouvoir à Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Madame Céline RABUT	Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Caroline JACQUEMARD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
	Monsieur Patrice CHATEAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Nicolas SCHOUTITH
	Monsieur Jean DUBUET pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jean-Marc RETY pouvoir à Madame Céline TONOT
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX pouvoir à Monsieur Adrien GUENE
	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI pouvoir à Madame Isabelle PASTEUR

## **OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**

### **Désignation de représentants de Dijon Métropole au sein de l'agence d'attractivité Dijon Bourgogne Invest**

Par délibération du bureau métropolitain du 16 Mars 2022, il a été décidé d'adhérer à l'association Dijon Bourgogne Invest en qualité de membre fondateur.

Cette nouvelle agence témoigne d'une stratégie affirmée de l'attractivité du territoire métropolitain au service de la dynamique économique et de l'emploi.

Aux termes de ses statuts constitutifs, l'association a notamment pour objectifs de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement économique et d'innovation pour le territoire de Dijon Métropole selon les axes d'actions suivants :

- *« Le soutien des entreprises et des entrepreneurs des filières de croissance du territoire (santé, agroalimentaire, numérique...) par une offre de services à destination des entreprises implantées, des entreprises ayant un projet d'implantation et des start-ups,*
- *Le développement d'une offre de services orientée sur l'aide à l'implantation des entreprises et à leur développement sous forme de conseils et d'accompagnement en matière juridique, fiscale, d'ingénierie financière, d'accompagnement immobilier et foncier, de mobilité des salariés et de RH, de mentorat et de mise en relation entre les acteurs économiques du territoire,*
- *La promotion du territoire de Dijon Métropole lors des salons industriels et autres évènements de ce type et la promotion desdits évènements,*
- *La fédération et l'animation d'un réseau d'acteurs et d'ambassadeurs,*
- *Le soutien aux projets et partenariats à fort impact territorial ».*

Les statuts de cette association prévoit qu'elle soit administrée par un bureau exécutif composé de dix-huit membres dont trois représentants de Dijon Métropole désignés par cette dernière en son sein.

Conformément aux articles L. 5211-1 et L.2121-33 du code général des collectivités territoriales, le Conseil métropolitain procède à la désignation de ses membres ou de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs dans les cas et conditions prévus par les dispositions du présent code et des textes régissant ces organismes.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5721-2, L.5211-1, L.2121-33 et L.2121-21,

Vu la délibération du Bureau métropolitain du 16 mars (Adhésion).

Il convient donc de désigner les représentants de Dijon Métropole au sein de cette association.

#### **LE CONSEIL,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

#### **DÉCIDE :**

- **de renoncer** à l'unanimité au scrutin secret pour désigner les représentants au sein de l'association DBI,
- **de désigner** pour représenter Dijon métropole au sein du bureau exécutif de l'association Dijon Bourgogne Invest les représentantes suivantes :
  - Mesdames Danielle Juban et Marie-Hélène Juillard-Randrian, Vice-présidentes,
  - Madame Marie-Claire Besançon, Directrice générale déléguée ;
- **de désigner** ces 3 représentantes, et Monsieur Philippe Lemanceau, Monsieur Jean-François Dodet, Monsieur Rémi Détang, Monsieur Dominique Grimpret, Madame Sladana Zivkovic, Madame Nadjoua Belhadef, Monsieur Nicolas Bourny, Madame Océane Charret-Godard, Monsieur Denis Hameau, Madame Claire Vuillemin, pour participer à l'Assemblée générale de Dijon Bourgogne Invest.

- **d'autoriser** Monsieur le Président à l'effet d'accomplir toutes démarches et formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

SCRUTIN      POUR : 80

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 3

DONT 14 PROCURATION(S)